

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **MUSI1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
Prérequis entre cours	10
Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Programme détaillé par bloc annuel	10
MUSI1BA - 1er bloc annuel	11
MUSI1BA - 2e bloc annuel	14
MUSI1BA - 3e bloc annuel	17
Informations diverses	21
Conditions d'accès	21
Pédagogie	23
Evaluation au cours de la formation	23
Formations ultérieures accessibles	23
Gestion et contacts	24

MUSI1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie vous propose :

- une formation pluridisciplinaire en sciences humaines ;
- la connaissance des arts et civilisations, de l'Œuvre musicale ;
- la compréhension du langage de la musique et du sonore : analyse, esthétique, sociologie du sonore ;
- la maîtrise des outils spécifiques de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de la musicologie : recherche bibliographique, analyse des sources, écriture et processus d'élaboration d'une oeuvre, typologie des formes et des genres, etc.

Votre profil

Vous êtes passionné par les cultures humaines du passé et/ou du présent. La confrontation avec les témoignages sonores de toutes les époques et la volonté de les analyser et de les contextualiser vous motivent.

Vous êtes un mélomane, fan de musique classique, pop, rock, ethno ou de cinéma... le sonore en toute généralité vous attire.

Vous aimez la pensée claire, la réflexion rigoureuse, l'analyse des problèmes humains et sociaux, la précision et la beauté du langage oral et écrit. Vous vous intéressez à l'histoire, à la philosophie, aux langues, à la culture, aux arts et aux lettres dans leur acception la plus large. Une bonne connaissance de la langue maternelle sera pour vous un atout certain.

Votre futur job

La connaissance des Œuvres du passé et du présent donne accès à une compréhension du monde élargie dans le temps et dans l'espace. Stage et contacts avec le terrain vous mettent en prise directe avec le monde de la musique.

Votre personnalité et vos centres d'intérêt seront déterminants pour orienter et « forger » votre métier. Le choix d'une mineure peut également ajouter un aspect professionnalisant à vos études de musicologie.

Nos diplômés trouvent un emploi dans les secteurs du patrimoine, de la communication, de l'enseignement, de l'organisation de concerts, d'événements ou dans d'autres domaines de la culture et de la recherche.

Votre programme

Il propose une formation générale en philosophie, arts et lettres et une formation spécifique à l'archéologie, l'histoire de l'art et la musicologie. Il comprend également une mineure de 30 crédits.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le master en histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie.

Le programme de Musicologie de l'UCLouvain réserve une place importante à la connaissance du fait musical dans toutes ses dimensions, mais aussi à une approche sur le terrain : concerts commentés; représentation d'opéras; visites de musées ou de maisons d'opéras...

MUSI1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en master afin de « devenir un acteur culturel critique, un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde, et capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle », tels sont les défis que l'étudiant bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie se prépare à relever.

À l'issue de son programme de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, le diplômé aura acquis des compétences universitaires diverses : recherche d'informations ciblées et précises, analyse d'Œuvres ou de documents visuels, sonores et textuels, esprit critique, capacité de comprendre et de tisser des liens entre des matières diverses et complexes, rédaction de divers travaux et rapports scientifiques, etc.

Il aura également une connaissance générale des grands cadres de l'histoire de l'art et de la musique occidentale, de l'Antiquité à nos jours, ainsi qu'une certaine maîtrise du corpus de savoirs associés à la musicologie. En outre, il aura acquis les bases théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension du domaine de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la musicologie.

Ces acquis lui permettront de poursuivre sa formation au niveau du Master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, afin de se spécialiser dans l'une des finalités offertes en Master et d'acquérir des compétences universitaires professionnelles ciblées valorisables sur le marché de l'emploi. Son diplôme de bachelier lui permettra également de s'orienter vers d'autres domaines de formation connexes, moyennant la mineure adéquate ou des compléments de formation (comme, par exemple, le Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale, le Master en Histoire, le Master en études théâtrales, etc.).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie :

1. Maîtriser de manière active et intégrée un socle de savoirs dans chacun des domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie.
2. Étudier une Œuvre, une problématique en utilisant les méthodes propres aux études en musicologie et en aiguisant son esprit critique.
3. Effectuer une recherche ciblée en appliquant une démarche scientifique. Il pourra mener à bien un travail sur une quantité certaine de données et d'informations, de manière systématique et rigoureuse.
4. Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres :

5. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.
6. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.
7. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.
8. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.
9. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).
10. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, totalise **180 crédits répartis sur trois blocs annuels** (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits.

Trois axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

1. une formation générale à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, langues modernes et anciennes, philosophie, logique et argumentation, sciences religieuses);
2. une formation aux **arts et civilisations** des différentes périodes et aires géographiques de l'Europe occidentale (périodes et aires géographiques sont choisies par l'étudiant);

3. une formation à la **musicologie** dans toutes ses composantes (histoire, analyse, esthétique sociologie, musique populaire, organologie, méthodologie, etc.).

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

MUSI1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (22 crédits)

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Florence Liard (supplée Marco Cavalieri) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Emilie Mineo (supplée Paul Bertrand) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	[FR] [q1] [45h] [4 Crédits]	X		
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	[FR] [q1] [45h] [5 Crédits]	X		
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	[FR] [q2] [45h+10h] [5 Crédits]	X		

o Un cours de sciences religieuses à choisir parmi : (2 crédits)

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck- Degueldre (supplée Geert Van Oyen)	[FR] [q1] [15h] [2 Crédits]			X
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	[FR] [q1] [15h] [2 Crédits]			X
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	[FR] [q2] [15h] [2 Crédits]			X

o Musicologie (75 crédits)

o LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [22.5h] [5 Crédits]	X		
o LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits]	X		
o LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [7.5h] [5 Crédits]	X		
o LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕		X	X
o LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊖		X	X
o LMUSI1520	Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖		X	X
o LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕		X	X
o LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices		FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖		X	X
o LMUSI1552	Philosophie de la musique		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊖		X	X
o LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices	Christophe Pirenne	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕		X	X
o LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock	Christophe Pirenne	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕		X	X
o LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices		FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊖		X	X
o LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖		X	X
o LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices	Christophe Pirenne	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕		X	X
o LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕		X	X

o Arts et civilisations (35 crédits)

o Dans le premier bloc annuel

L'étudiant choisit trois cours (15 crédits), dont maximum un cours d'histoire.

⊗ LARKE1110	Musées et patrimoine	Joël Roucloux	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X		
⊗ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X		
⊗ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X		
⊗ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Anne Dubois (supplée Ralph Dekoninck) Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X		

⊗ Cours d'histoire

L'étudiant peut choisir maximum un cours d'histoire dans le bloc 1.

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haeperen	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X		
⊗ LFIAL1422	Histoire du Moyen Age	Gilles Lecuppre	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X		
⊗ LFIAL1423	Histoire des temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X		
⊗ LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X		

o Dans le deuxième et le troisième blocs

L'étudiant prend quatre cours (20 crédits). Les années paires, il suit obligatoirement LMUSI1511 et prend un cours au choix. Les années impaires, il prend deux cours au choix.

o LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖		X	X
-------------	--	------------------------	-----------------------------	--	---	---

o Cours au choix

⊗ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Danielle Lories	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		X	X
⊗ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri Jan Driessen	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖		X	X
⊗ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Benoît Lurson Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕		X	X
⊗ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Philippe Bragard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖		X	X

				Bloc annuel		
				1	2	3
✂ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Nicolas Cauwe Jan Driessen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖		x	x
✂ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Philippe Bragard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕		x	x
✂ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕		x	x
✂ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕		x	x

✂ Cours d'histoire approfondis :

L'étudiant peut choisir maximum un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

✂ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haeperen	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]		x	x
✂ LFIAL1422	Histoire du Moyen Age	Gilles Lecuppre	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	x
✂ LFIAL1423	Histoire des temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	x
✂ LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	x

o Langues modernes et anciennes (18 crédits)

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi les langues et littératures modernes et/ou anciennes. 10 crédits de langues doivent être choisis dans le premier bloc annuel. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de langues prendra contact avec le [secrétaire de jury](#).

o Langues modernes (13 crédits)

✂ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	x	x	x
✂ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	x
✂ LALLE1313	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Ann Rinder (coord.)	DE [q1] [30h] [3 Crédits]			x
✂ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [30h] [5 Crédits]			x
✂ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]	x	x	x
✂ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	x
✂ LANGL1313	Interactive English Communication 🟡	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits]			x
✂ LANGL1315	Interactive communication seminar 🟡	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits]			x
✂ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits]	x	x	x
✂ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Simon Labate	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]	x	x	x
✂ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	x
✂ LNEER1313	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Hilde Bufkens (supplée Marie-Laurence Lambrecht)	NL [q1] [30h] [3 Crédits]			x
✂ LNEER1315	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Hilde Bufkens (supplée Marie-Laurence Lambrecht)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits]			x

✂ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalent à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

✂ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Elise Fontaine	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	x	x	x
✂ LGLOR1442	Littérature grecque	Anne-Marie Doyen	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖	x	x	x
✂ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	x	x	x

				Bloc annuel		
				1	2	3
⊗ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ∅	x	x	x
⊗ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕	x	x	x
⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Grégory Clesse	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	x	x	x
⊗ LGLOR1431	Littérature latine	Pierre Assenmaker	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕	x	x	x
⊗ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Marion Dapsens	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	x	x	x
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]	x	x	x
⊗ LFIAL1280	Auteurs latins : prose 🟡		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ∅		x	x
⊗ LFIAL1281	Auteurs latins : poésie 🟡	Aaron Kachuck	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕		x	x
⊗ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕	x	x	x
⊗ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ∅	x	x	x

⊗ **Autre cours de langue grecque ou latine (5 crédits)**

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du [bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques](#). Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son [secrétaire de jury](#) pour demander un accord préalable.

o Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste en bas de page).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

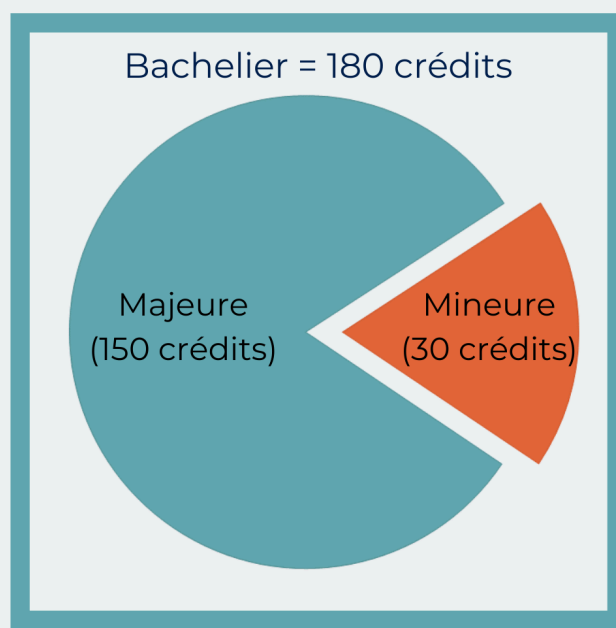
C'est une sorte d'**option de 30 crédits** qui s'intègre dans le programme de bachelier et qui permet à l'étudiant de **découvrir une autre discipline** de la Faculté ou d'une autre faculté.

Certaines mineures permettent un **accès facilité à un master** (voir les conditions d'admission du master visé).

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Constituée d'un **ensemble cohérent de cours**, en lien ou non avec la majeure du programme de bachelier, la mineure permet à l'étudiant de s'interroger sur son **projet personnel d'apprentissage** et de définir ainsi quels sont les accents et le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation.

Cette occasion qui lui est donnée n'est pas déterminante car il existe d'autres manières d'**orienter son parcours** par la suite, par exemple par l'ajout d'un module complémentaire pour accéder à un autre master.

**Conditions d'accès**

L'étudiant sélectionne une mineure dans la liste ci-dessous. L'accès aux **mineures marquées d'une astérisque (*)** est soumis au respect de certaines conditions (épreuve d'admission, dossier de candidature, etc.) dont il est nécessaire de prendre connaissance avant de s'inscrire.

S'informer

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter :

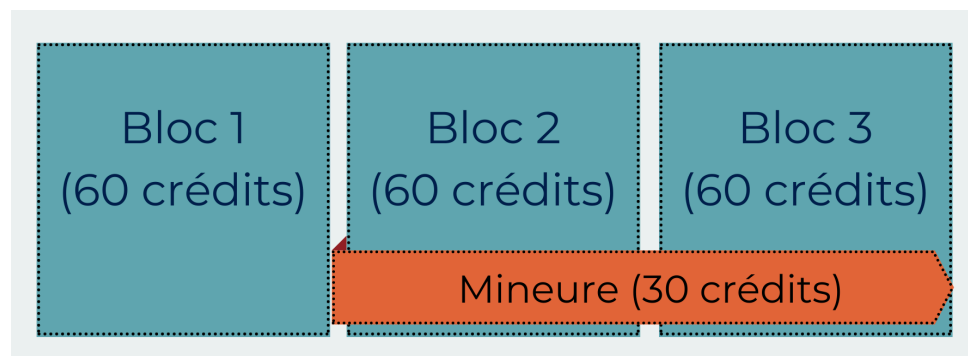
- les [pages FIAL](#) consacrées aux mineures
- les [pages UCLouvain](#) consacrées aux mineures
- pour la mineure visée, la page « Organisation pratique » (onglet « En pratique ») du programme de mineure dans le catalogue des formations

Des **séances d'informations** sont également organisées à différents moments de l'année académique.

Besoin d'un conseil ?

Tout étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études en FIAL (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure **entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3** de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte **60 crédits chaque année académique**.



Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2021-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2021-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2021-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2021-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2021-minchin]
- > Mineure en culture et création [prog-2021-mincucrea]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2021-minfran]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2021-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2021-minhist]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2021-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2021-minfilo]
- > Mineure en études italiennes (*) [prog-2021-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2021-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2021-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2021-minmedi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2021-minneer]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2021-minori]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2021-minstic]
- > Mineure en études de genre [prog-2021-mingenre]
- > Mineure en développement durable (*) [prog-2021-mindd]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2021-minhuso]
- > Mineure en études européennes [prog-2021-mineuro]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2021-minspol]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2021-minsoca]
- > Mineure en information et communication [prog-2021-mincomu]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2021-mintheo]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2021-mincults]
- > Mineure en architecture [prog-2021-minarch]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2021-mindenv]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2021-minogest]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2021-minsped]
- > Mineure en droit (accès) [prog-2021-minadroi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2021-minmpme]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2021-minodroi]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2021-minreli]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2021-minoeco]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1212	"Allemand: niveau moyen" a comme prérequis LALLE1710
	• LALLE1710 - Deutsche Sprache
LALLE1313	"Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire" a comme prérequis LALLE1212
	• LALLE1212 - Allemand: niveau moyen
LALLE1315	"Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire" a comme prérequis LALLE1212
	• LALLE1212 - Allemand: niveau moyen
LANGL1212	"English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111
	• LANGL1111 - Anglais: Langue et Culture
LANGL1313	"Interactive English Communication" a comme prérequis LANGL1212
	• LANGL1212 - English for Arts Students. An intermediate course
LANGL1315	"Interactive communication seminar" a comme prérequis LANGL1212
	• LANGL1212 - English for Arts Students. An intermediate course
LFIAL1280	"Auteurs latins : prose" a comme prérequis LFIAL1180 OU LFIAL1181
	• LFIAL1180 - Initiation au latin
	• LFIAL1181 - Auteurs latins
LFIAL1281	"Auteurs latins : poésie" a comme prérequis LFIAL1180 OU LFIAL1181
	• LFIAL1180 - Initiation au latin
	• LFIAL1181 - Auteurs latins
LNEER1212	"Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau" a comme prérequis LNEER1730 OU LNEER1111
	• LNEER1730 - Nederlandse taal
	• LNEER1111 - Nederlands: taal en cultuur
LNEER1313	"Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire" a comme prérequis LNEER1212
	• LNEER1212 - Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau
LNEER1315	"Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire" a comme prérequis LNEER1212
	• LNEER1212 - Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

MUSI1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊖ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Formation générale**

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Florence Liard (supplée Marco Cavalieri) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Emilie Mineo (supplée Paul Bertrand) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	FB [q1] [45h] [4 Crédits]
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	FB [q1] [45h] [5 Crédits]
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FB [q2] [45h+10h] [5 Crédits]

o Musicologie

○ LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1+q2] [22.5h] [5 Crédits]
○ LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [15h] [5 Crédits]
○ LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeersch	FB [q2] [7.5h] [5 Crédits]

o Arts et civilisations**o Dans le premier bloc annuel**

L'étudiant choisit trois cours (15 crédits), dont maximum un cours d'histoire.

⊗ LARKE1110	Musées et patrimoine	Joël Roucloux	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Anne Dubois (supplée Ralph Dekoninck) Ingrid Falque	FB [q2] [30h] [5 Crédits]

⊗ Cours d'histoire

L'étudiant peut choisir maximum un cours d'histoire dans le bloc 1.

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepelen	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1422	Histoire du Moyen Age	Gilles Lecuppre	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1423	Histoire des temps modernes	Silvia Mostaccio	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits]

o Langues modernes et anciennes

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi les langues et littératures modernes et/ou anciennes. 10 crédits de langues doivent être choisis dans le premier bloc annuel. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de langues prendra contact avec le [secrétaire de jury](#).

o Langues modernes

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Sandrine Mulkers	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
⊗ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	SE [q1] [60h] [5 Crédits]
⊗ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Simon Labate	SE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]

⊗ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalant à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

⊗ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Elise Fontaine	FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1442	Littérature grecque	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	FB [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Grégory Clesse	FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1431	Littérature latine	Pierre Assenmaker	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Marion Dapsens	FB [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FB [q1] [30h+15h] [5 Crédits]

⌘ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Aaron Kachuck	FC [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose		FC [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖

⌘ **Autre cours de langue grecque ou latine**

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du [bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques](#). Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son [secrétaire de jury](#) pour demander un accord préalable.

MUSI1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Musicologie**

○ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1520	Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices		(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1552	Philosophie de la musique		(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices	Christophe Pirenne	(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock	Christophe Pirenne	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices		(FR) [q2] [15h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices		(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices	Christophe Pirenne	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕

o Arts et civilisations**o Dans le deuxième et le troisième blocs**

L'étudiant prend quatre cours (20 crédits). Les années paires, il suit obligatoirement LMUSI1511 et prend un cours au choix. Les années impaires, il prend deux cours au choix.

○ LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖
-------------	--	------------------------	-------------------------------------

o Cours au choix

⌘ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Danielle Lories	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits]
-------------	---	-----------------	-------------------------------------

✂ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavallieri Jan Driessen	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ∅
✂ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Benoît Lurson Jan Tavernier	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
✂ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Philippe Bragard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ∅
✂ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Nicolas Cauwe Jan Driessen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ∅
✂ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Philippe Bragard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
✂ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
✂ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕

✂ Cours d'histoire approfondis :

L'étudiant peut choisir maximum un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

✂ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]
✂ LFIAL1422	Histoire du Moyen Age	Gilles Lecuppre	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]
✂ LFIAL1423	Histoire des temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]
✂ LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]

o Langues modernes et anciennes

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi les langues et littératures modernes et/ou anciennes. 10 crédits de langues doivent être choisis dans le premier bloc annuel. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de langues prendra contact avec le [secrétaire de jury](#).

o Langues modernes

✂ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
✂ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
✂ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits]
✂ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Simon Labate	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
✂ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]

⌘ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalant à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

⌘ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Elise Fontaine	FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⌘ LGLOR1442	Littérature grecque	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⌘
⌘ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	FB [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
⌘ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⌘
⌘ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LFIAL1180	Initiation au latin	Grégory Clesse	FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⌘ LGLOR1431	Littérature latine	Pierre Assenmaker	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Marion Dapsens	FB [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
⌘ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FB [q1] [30h+15h] [5 Crédits]
⌘ LFIAL1280	Auteurs latins : prose 🟡		FB [q1] [30h] [5 Crédits] ⌘
⌘ LFIAL1281	Auteurs latins : poésie 🟡	Aaron Kachuck	FB [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⌘

⌘ Autre cours de langue grecque ou latine

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du [bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques](#). Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son secrétaire de jury pour demander un accord préalable.

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

MUSI1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

o Un cours de sciences religieuses à choisir parmi :

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueldre (supplée Geert Van Oyen)	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	(FR) [q2] [15h] [2 Crédits]

o Musicologie

○ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1+q2] [15h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1520	Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices		(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1552	Philosophie de la musique		(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices	Christophe Pirenne	(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock	Christophe Pirenne	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕
○ LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices		(FR) [q2] [15h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices		(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖
○ LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices	Christophe Pirenne	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕

○ LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Brigitte Van Wymeersch	100 [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊕
-------------	---	------------------------	--------------------------------------

o Arts et civilisations

○ Dans le deuxième et le troisième blocs

L'étudiant prend quatre cours (20 crédits). Les années paires, il suit obligatoirement LMUSI1511 et prend un cours au choix. Les années impaires, il prend deux cours au choix.

○ LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	100 [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗
-------------	--	------------------------	------------------------------------

○ Cours au choix

⊗ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Danielle Lories	100 [q2] [22.5h] [5 Crédits]
⊗ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri Jan Driessen	100 [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Benoît Lurson Jan Tavernier	100 [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Philippe Bragard	100 [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Nicolas Cauwe Jan Driessen	100 [q1] [30h] [5 Crédits] ⊗
⊗ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Philippe Bragard	100 [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	100 [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	100 [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕

⊗ Cours d'histoire approfondis :

L'étudiant peut choisir maximum un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haeperen	100 [q2] [22.5h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1422	Histoire du Moyen Age	Gilles Lecuppre	100 [q2] [22.5h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1423	Histoire des temps modernes	Silvia Mostaccio	100 [q2] [22.5h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	100 [q2] [22.5h] [5 Crédits]

o Langues modernes et anciennes

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi les langues et littératures modernes et/ou anciennes. 10 crédits de langues doivent être choisis dans le premier bloc annuel. L'étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de langues prendra contact avec le [secrétaire de jury](#).

○ Langues modernes

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	100 [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	100 [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⊗ LALLE1313	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Ann Rinder (coord.)	100 [q1] [30h] [3 Crédits]

⊗ LALLE1315	Communication interactive allemande pour étudiants en Archéologie, Philosophie, Langues Classiques et Orientales, Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⊗ LANGL1313	Interactive English Communication 🟡	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits]
⊗ LANGL1315	Interactive communication seminar 🟡	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits]
⊗ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Simon Labate	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⊗ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⊗ LNEER1313	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Hilde Bufkens (supplée Marie- Laurence Lambrecht)	NL [q1] [30h] [3 Crédits]
⊗ LNEER1315	Communication interactive néerlandaise pour étudiants en Archéologie et Histoire de l'Art et Histoire 🟡	Hilde Bufkens (supplée Marie- Laurence Lambrecht)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits]

⊗ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalant à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

⊗ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Elise Fontaine	FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1442	Littérature grecque	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ∅
⊗ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	FB [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ∅
⊗ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Grégory Clesse	FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⊗ LGLOR1431	Littérature latine	Pierre Assenmaker	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⊗ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Marion Dapsens	FB [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FB [q1] [30h+15h] [5 Crédits]

⌘ LFIAL1280	Auteurs latins : prose 🟡		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⓪
⌘ LFIAL1281	Auteurs latins : poésie 🟡	Aaron Kachuck	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⓪

⌘ Autre cours de langue grecque ou latine

L'étudiant peut également choisir un autre cours de langue grecque ou latine dans le programme du [bachelier en langue et lettres anciennes, orientation classiques](#). Il prendra contact avec le titulaire du cours, ainsi qu'avec son secrétaire de jury pour demander un accord préalable.

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

MUSI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- Ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2021-2022, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2018-2019, 2019-2020 ou 2020-2021. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

La première année du programme de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire.

La **formation commune** comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie,...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

Les **cours disciplinaires** sont dispensés dès le premier quadrimestre du premier cycle et occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline. Une équipe d'assistants suit également de façon personnalisée le parcours de l'étudiant.

Tout au long de son cursus de bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, visites, concerts.

Dès le deuxième quadrimestre de la première année, les cours propres à la **discipline** s'appuient sur différents outils pédagogiques qui visent tous un apprentissage actif.

Tout au long du programme de bachelier, de nombreuses **excursions scientifiques, voyages et concerts** permettent aux étudiants de renforcer sur le terrain les savoirs acquis au cours. Ces voyages sont programmés par l'équipe enseignante en lien avec les sujets traités et dans un souci de progression.

Certains cours font également appel aux techniques de **e-learning** ou apprentissage en ligne, qui impliquent l'utilisation des nouvelles technologies multimédias et de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage. Ces techniques favorisent entre autres la collaboration à distance, l'évaluation collective de travaux et facilitent l'accès à des ressources et à des services, comme le **Service de l'Image**, grâce auquel les étudiants ont accès à des bases de données d'images de grande qualité et/ou originales et à de nombreux supports de cours en rapport avec les matières dispensées, peuvent scanner des documents, etc.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) correspondants.

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

Pour le diplômé du [Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) qui a suivi certaines mineures, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant compléments de formation :

Mineure en histoire de l'art et archéologie	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale • Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale 	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire (version B - Accès)	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en histoire • Master [60] en histoire 	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
<ul style="list-style-type: none"> • Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome • Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne • Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam et à condition d'avoir suivi au moins un cours de même(s) langue(s) orientale(s) ancienne(s) (A et B) et deux cours de civilisation du même domaine	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales • Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales 	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en philosophie	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en philosophie • Master [60] en philosophie 	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#). D'autres masters de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>.

Masters largement accessibles

Des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés d'un bachelier UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en criminologie](#)
- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dernière mise à jour : février 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Brigitte Van Wymeersch](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Brigitte Van Wymeersch](#)
- 3e membre du jury restreint: [Charlotte Langohr](#)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be